

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

103

Août 2012

Biennale Européenne d'architecture paysagère à Barcelone

Les lieux et la poussière

1 brique + 1 brique

Fabrication du paysage et de la ville durables

Réhabilitation et extension de l'ancienne auberge des chasseurs

Pour une politique de l'architecture



2,00 euros

ÉDITORIAL

Daniel Estevez

Dans son livre «Studies in tectonic culture» l'architecte et critique Kenneth Frampton traçait de nouvelles limites entre les catégories convenues qui organisent la construction dans l'architecture des deux derniers siècles. S'inscrivant implicitement dans une démarche ouverte un siècle plus tôt par Auguste Choisy, ou encore Gottfried Semper, le livre constituait une tentative de repenser l'architecture moderne sous l'angle technique et constructif. Et dans ce voyage les exemples étaient précis. Le mur épais en maçonnerie porteuse appareillé par assemblages croisés, était ainsi placé dans la catégorie des murs tissés. Celle-là même qui accueillait aussi par exemple les parois légères, tressées de feuillage de certains habitats orientaux. Au contraire la charpente non triangulée de l'architecture traditionnelle japonaise était classée dans la catégorie des «maçonneries» du fait que les pièces de ces systèmes constructifs étaient essentiellement sollicitées en compression à l'instar des éléments d'une maçonnerie... Bien-sûr toutes ces migrations de classe avaient des conséquences importantes sur les opérations de conception qu'elles rendaient possibles.

Ce livre passionnant et fourmillant d'exemples, puisait donc sa véritable originalité dans les déplacements de frontières qu'il proposait. Des choses que l'évidence éloignait étaient rapprochées tandis que d'autres qu'un regard convenu doit considérer d'abord comme incompatibles se révélaient au contraire parfaitement voisines.

Ainsi ce travail était l'expression exacte de ce qu'il faut bien appeler une pensée critique. La pensée critique ne reconnaît aucune évidence, elle est pour cette raison au fondement de la science comme de l'art. Elle est le doute et la raison. Elle reconsidère tout ce qui lui est donné, le restructure et en déplace les frontières sans les annuler comme l'écrit le philosophe Jacques Rancière : «En son sens originel, critique veut dire : qui concerne la séparation,

la discrimination. Critique est l'art qui déplace les lignes de séparation, qui met de la séparation dans le tissu consensuel du réel, et, pour cela même, brouille les lignes de séparation qui configurent le champ consensuel du donné».

La pensée critique de Frampton sur la construction ne constitue évidemment pas un cas isolé parmi les grands auteurs, mais son travail avait l'intérêt de montrer que même l'architecture triomphante de la modernité du XXème siècle pouvait être reconsidérée, mise en doute et restructurée y compris sous ses aspects tectoniques les plus précis.

Où en est la pensée critique de l'architecture moderne aujourd'hui ? On peut se demander ce qu'est devenu cette dynamique critique, propre à l'humanisme rationnel des Lumières, lorsqu'on entend encore de toute part dans les écoles d'architecture l'éloge permanent de concepts aussi imprécis que «Matière», «Lumière» et «Forme». Cet essentialisme mystique, et parfois ouvertement religieux, n'a pourtant pas la moindre chance de placer l'architecture au centre du combat contemporain contre la technocratie galopante qui vient tranquillement, mais par une autre voie, normaliser nos existences sous ses formules, ses contrats, ses labels et ses réglementations formelles.

Non, la modernité d'aujourd'hui semble s'être repliée sur une certaine idée de la discipline et avoir renoncé à déplacer les frontières. Elle cherche peu et doute moins encore. Dans le sillage du maître disparu Livio Vacchini, elle glorifie les chefs-d'oeuvre immortels du passé. Et l'avenir ? Ce sont plutôt, si l'on en croit les propos récents du vieux maître Mario Botta, les cimetières et les églises qui semblent constituer désormais ses véritables finalités programmatiques.

Mais ainsi va le combat pour la discipline que, s'éloignant de l'impureté du réel, il trouve son meilleur terrain d'action dans le blanc sanctuaire des écoles d'architecture. Là se déploie depuis des années une vision strictement transmissive de l'enseignement, à l'abri de toute expérimentation critique. Dans le milieu de la formation des architectes pourtant, les menaces sont bien présentes comme en témoigne le texte que nous publions ici de la directrice de l'ENSA Toulouse Nicole Roux-Loupiac en écho aux propos inquiets du collège des directeurs des écoles d'architecture françaises.

Face à ces incertitudes du présent, la transmission est en crise. Sur ce point, il faut craindre que les pédagogies formalistes héritées du vieux maître Henri Ciriani ne parviennent pas à construire les démarches de conception délibérément tournées vers l'avenir dont l'enseignement de l'architecture a un besoin urgent.

Ne devrait-on pas plutôt commencer par mettre en doute dans les écoles la notion même de transmission ? Aller plus loin. S'intéresser par exemple aux riches hypothèses socio-constructivistes de l'apprentissage, sur lesquelles le chercheur Ernst Glasersfeld écrivait en 2004 : «[...] Les connaissances ne sont pas transmissibles. Au contraire, elles sont construites par celui qui apprend. Elles sont ensuite maintenues aussi longtemps qu'elles sont viables pour l'apprenant. C'est-à-dire que, articulées à d'autres ressources (affectives, sociales, contextuelles, etc.), ces connaissances viables permettent à leur auteur d'être compétent dans une série de situations».

Tout un horizon d'enseignement !

MAISON DE L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Adhésion / Abonnement / Commande

Bulletin d'adhésion 2012 + abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire



Jean Dieuzaide, Architecture, photographie



Plan Libre. Recueil articles, cahiers centraux 2002-2006



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2001



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2003



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2005



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2007



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009



Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

Nom

Prénom

Profession

Société

Adresse

Tél.

E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :
Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées



Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Pierre Duffau.

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Gaël Angaud, Pierre Bonnard, Philippe Cirgue, Vincent Defos Du Rau, Jean Larnaudie, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Aurélié Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

Ont participé à ce numéro
Sylvie Assassin, Daniel Estévez, Stéphanie Fabre, Véronique Joffre, Bernard Quirot, Gérard Ringon, Nicole Roux-Loupiac, Pierre-Edouard Verret.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Impression
Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : NPN, Prodware, Technal, Trentotto, VM Zinc.



ACTIVITÉS

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Exposition

Logement social en Midi-Pyrénées

Du 09.10.2012 au 23.11.2012
L'îlot 45 / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Vernissage le mardi 09.10.2012 à 18h00

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, la Maison de l'Architecture Midi Pyrénées et l'Union Social pour l'Habitat Midi-Pyrénées présentent une exposition sur le thème des logements HLM (individuels, individuels groupés, collectifs) dans la région.

Cette exposition présentera 28 projets, de tous les départements de Midi-Pyrénées, réalisés entre 1975 et 2012 (neufs ou réhabilités) mais aussi des projets en cours de réalisation. 4 thèmes seront déclinés : qualité spatiale à l'échelle urbaine et architecturale, qualité de mise en œuvre, qualité de l'intérieur et qualité d'usage.

Un débat entre architectes et bailleurs sociaux se tiendra à cette occasion.

L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin . 31 100 Toulouse
Tél. : 05 61 53 19 89 . Mèl : ma-mp@wanadoo.fr
Web : www.maisonarchitecture-mp.org
<http://www.facebook.com/MAISONMP>
> entrée libre du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Palmarès

archicontemporaine.org

Phase 2 : sélection du jury

Suite à cette première phase d'appel à projets pour le palmarès « 24 heures d'architecture », un jury de professionnels, issus d'horizons différents et complémentaires, vont travailler sur la sélection de 80 projets qui seront soumis au vote du grand public entre le 8 septembre et le 8 octobre 2012.

Composition du jury :

- Habitat Individuel : Emmanuelle Borne (le courrier de l'architecte), Jean-Mathieu Collard (Maison Européenne de l'Architecture du Rhin Supérieur), Cyril Gauthier (freaks freearchitects)
- Habitat collectif : Pierre Duffau (Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées), Dominique Marrec (agence ECDM), Olivier Namias (d'Architectures)
- Lieux de travail et activités : Marie-Douce Albert (l'Architecture d'Aujourd'hui), Xavier Fraud (Maison de l'Architecture de Bretagne), Myrto Vitard (Ibos & Vitart architectes)
- Culture : Paul Marion (King Kong architectes), Benjamin Colboc (Colboc Franzen & Associés), Isabelle Sénéchal Chevallier (Maison de l'Architecture de Bourgogne)
- Santé et Social : Bita Azimi (CAB architectes), Emmanuel Caille (d'Architectures), Vincent Massart (Maison de l'Architecture de Picardie)
- Enseignement et Sport : Tania Concko (architecte), Anouk Legendre (X-Tu), Michel Perrot (Maison de l'Architecture d'Ile de France)
- Aménagements extérieurs : Frédéric Bonnet (Obras architecture), Pascal Hory (Maison de l'Architecture et de la Ville Nord Pas de Calais), Luc le Chatelier (Télérama)

Parmi ces 80 projets retenus, les 24 réalisations ayant reçu le plus grand nombre de votes du grand public seront présentées dans le cadre d'une soirée festive qui se tiendra le 19 octobre 2012 à Strasbourg.

AGENDA

Exposition

IKREA « exposition à vivre »
14.09.2012 – 24.11.2012 au CMAV – 5 Rue Pantaléon, Toulouse

Inauguration le 18.09.2012 à 18H30

Jeunes créateurs, architectes, designers et bricoleurs en tout genre transforment les espaces du Centre Méridional de l'Architecture et de la Ville en une grande « maison commune » constituée, de « pièces uniques » originales, expérimentales ou décalées, subversives ou tout à fait surréalistes que le visiteur est invité à investir et habiter. Ces pièces uniques composent une grande maison à l'image d'une société urbaine une et multiple, un lieu d'échange et de rencontre, lieu de l'invention de nouvelles façons d'être ensemble, de nouvelles valeurs, d'une urbanité nouvelle, d'un esprit nouveau. Durant l'exposition, les équipes de créateurs proposeront un ensemble de rendez-vous autour de leurs pièces et de la table commune installée au cœur de l'espace partagé (apéro-débats, discussions, performances, ateliers, concerts,...).

www.cmaville.org

Evénement

Journées Européennes du Patrimoine 2012
15.09.2012 – 16.09.2012

La 29^e édition des Journées européennes du patrimoine veut oser la curiosité, le dévoilement et l'exploration. Le thème des « patrimoines cachés » vous invite à pousser les portes, découvrir les cours et les coulisses, partir à la rencontre du patrimoine souterrain, enfoui, en hauteur ou insolite. Il s'agit de repérer les traces invisibles au premier coup d'oeil, regarder sous nos pieds, au-dessus de nos têtes, dans l'ombre ou en pleine lumière.

Marcel Proust : «Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux».

Le programme des Journées européennes du patrimoine de la région Midi-Pyrénées sera accessible en ligne à partir de mi-août sur le site www.journeesdupatrimoine.culture.fr

Biennale

Biennale Européenne d'architecture paysagère à Barcelone
28.09.2012 – 29.09.2012

Depuis sa première édition, la Biennale Européenne d'architecture Paysagère a exprimé le désir d'étudier attentivement les interventions paysagères ; soit dans leurs rapports architecturaux, soit dans d'autres disciplines liées à leur évolution.

Dans ses 6 éditions précédentes, la Biennale a eu comme thématiques : « remaking landscapes » (1999), « Gardens in Arms » (2001), « Only with Nature » (2003), « Landscape : a product / a production » (2006), « Storm & Stress » (2008) et « Liquid Landscape » (2010).

La ville de Barcelone s'intéresse au paysagisme dans un colloque adapté à nos villes et nos circonstances contemporaines. Celui-ci durera 3 jours et sera composé de conférences, tables-rondes, débats, expositions et présentations des finalistes en compétition pour le prix Rosa Barba ; prix européen de paysagisme.

Le programme complet de la Biennale Européenne d'architecture paysagère est accessible sur le site <http://www.coac.net/landscape/programa.pdf>



LES LIEUX ET LA POUSSIÈRE

SUR LA BEAUTÉ DE L'IMPERFECTION

Avant même d'ouvrir le livre, c'est le titre qui a provoqué ma curiosité et ma perplexité. Comment penser ensemble les lieux, la poussière, la beauté et l'imperfection ? N'avons-nous pas été habitués depuis l'Antiquité, même si les modernes ont tenté de nous en dissuader, à penser la beauté comme une intangible perfection ? Et que vient faire ici la poussière ? Que ce soit celle du chemin qui se dépose sur nos chaussures, celle qui vibre dans l'air traversé par un rayon de soleil, celle qui s'accumule insensiblement dans nos maisons, notre soin constant n'est-il pas de la faire disparaître ?

Roberto Peregalli est philosophe, il dirige à Milan, avec Laura Sartori Rimini, un studio d'architecture et de décoration. Dans ce livre il nous parle du monde, des lieux, des édifices, de leur façade, du temps et de l'usure qui s'inscrit lentement en eux, de la poussière qui en est le signe, et de la ruine qui est leur avenir. Cette méditation vagabonde sur le temps et sur la manière dont il marque les choses et les conduit à disparaître, n'est pas une rêverie mélancolique comparable à celles auxquelles les ruines ont souvent donné lieu. C'est de notre époque dont il est question et de la manière dont elle traite les lieux où nous vivons.

En une dizaine de chapitres – les façades ; les vitres ; le blanc ; la lumière ; le gigantesque ; les ruines ; les reconstructions ; la patine ; l'ornement ; les musées – c'est de nos lieux de vie dont il est question dans ce livre, de la manière dont nous les entretenons, les délaissions ou les détruisons et les transformons avec de nouveaux édifices. Et dans la façon dont notre époque considère ces éléments qui donnent leur caractère aux lieux où nous vivons, il dénonce l'inattention, l'ignorance et la prétention. Dans la lumière contemporaine qui « ne connaît pas l'ombre », celle des spots qui traquent « à travers le moindre recoin, l'ultime refuge de l'ombre », il ne retrouve plus la magie d'un rai de lumière filtré par les persiennes. « La vue était toujours enserrée dans un cadre – la fenêtre – qui donnait un point de vue à la scène et, de ce fait constituait un choix ». Mais les fenêtres, devenues démesurées, ne s'ouvrent plus et prétendent offrir « la folle obsession d'une vue sans limite, sans cadre, d'un monde étalé sous nos yeux. »

Le blanc « qui est le parfum des couleurs, (...) qui porte en lui son ombre et son impermanence, sa poussière » ne laisse plus dans l'architecture actuelle place au mystère.

Les architectes modernes ont voulu chasser l'ornementation. Mais ceux qui ont cherché à s'inspirer de la villa Katsura à Kyoto, ont commis une équivoque dans leur compréhension de cette architecture japonaise, car « l'adaptation qui en a été faite et l'influence qu'elle a subie sont une trahison dans la mesure où la cérémonie de l'épure inhérente à l'ornementation japonaise est devenue, de manière abstraite, pure suppression ».

Les critiques de Peregalli ont des résonances connues ; on peut y identifier de nombreuses références au mouvement moderne. Précisément au milieu du livre, il s'arrête sur la réflexion suivante de Gropius : « Une fracture avec le passé s'est ouverte et nous permet d'individualiser un aspect nouveau de l'architecture qui correspond à la civilisation indubitablement technique dans laquelle nous vivons. La morphologie de styles morts est irrémédiablement dépassée. Les structures d'acier ou de ciment, les fenêtres en bande, les dalles en porte-à-faux, les structures sur piliers ne sont que les moyens contemporains, impersonnels – la matière première en somme – à notre disposition pour créer des

oeuvres architecturales. Comme les conquêtes techniques qui eurent lieu dans la période gothique, les voûtes d'ogive, les arcs, les contreforts, et qui sont devenus une expérience internationale commune ».

Dans cette comparaison que fait Gropius entre l'époque gothique et l'époque moderne, Peregalli dénonce une équivoque, et il considère l'attitude adoptée par les modernes comme un refoulement du passé : « Maintenant que nous avons radicalement transformé notre façon de construire et que nous avons perdu cet alphabet qui est à la base de l'architecture depuis deux millénaires (les rapports entre les pleins et les vides, les fenêtres, les arcs, les colonnes) et que nous avons accepté comme postulat que le passé est à proscrire pour progresser (« Nous ne pouvons pas continuer indéfiniment à exhumer. L'architecture doit se renouveler ou périr » écrit Gropius), la relation esthétique entre ancien et nouveau disparaît de façon absolue et douloureuse ».

Avant d'être l'exposé d'une théorie, ce livre est une méditation discrète et attentive sur la manière dont le temps inscrit ses traces dans les lieux, les choses et aussi les humains :

« (...) Des cours délabrés, des murs fissurés, des hangars désertés, des constructions inachevées et déjà à l'abandon. Ce sont des espaces en attente, suspendus dans le temps surpris dans leur expectative mélancolique d'une fin tragique, déjà au rebut. Ces lieux nous prouvent qu'il existe une possibilité de vivre autre que celle d'être englouti dans l'inexorable fuite du temps (...). Je crois qu'à notre époque, faussement lumineuse et rassurante, qui veut, à chaque étape, exorciser la mort et la fragilité de la vie parmi les couleurs criardes, les surfaces pâles et ternes, les lumières violentes qui cernent notre quotidien, il nous reste à trouver un chemin dans l'interstice des choses faites par l'homme, une lézarde, une ruine qui en certifiera le bien-fondé. Dans un monde qui théorise les guerres « intelligentes » et les objectifs « ciblés », la barbarie n'est plus faite de destructions, mais de constructions ».

Ces réflexions sur le temps ne confinent pas Peregalli dans une attitude de retrait du monde ; il ne rêve ni de figer les choses en l'état, ni de les reproduire telles qu'elles ont été. Il cherche à définir une autre attitude dans la manière de prendre place dans les lieux en se préoccupant de ce qui est déjà là. Et il met vivement en cause la manière dont s'imposent de nombreux édifices contemporains, comme les musées de Bilbao ou celui d'Ara Pacis à Rome qui, selon lui, se présentent d'abord comme une célébration d'eux-mêmes.

Dans le dernier chapitre Peregalli retrouve la mimesis, cette idée venue des philosophes de l'Antiquité, selon laquelle l'art procède de la nature et de son imitation : « Habiter cette terre était une cohabitation harmonieuse dans laquelle l'homme bénéficiait de la nature et cette dernière tirait profit et beauté de la présence des desseins de l'homme. Ainsi naissaient les lieux... »

La mimesis n'est pas la copie, et Peregalli refuse des manières de copier inventées par notre époque. Il voit dans l'habillage végétal des édifices un simulacre qui dissimule la violence que ces architectures imposent : « Un exemple parfait de ce mimétisme est le monument de l'Académie des sciences de San Francisco où le lien entre la nature et le lieu prend des allures de science-fiction et où les exploits de l'empreinte laissée par l'homme enferment la nature dans une serre dont la nature même sert de cage. »

Travailler dans le sens de la mimesis requiert de la part de l'architecte son effacement : « Il faudrait renoncer à la

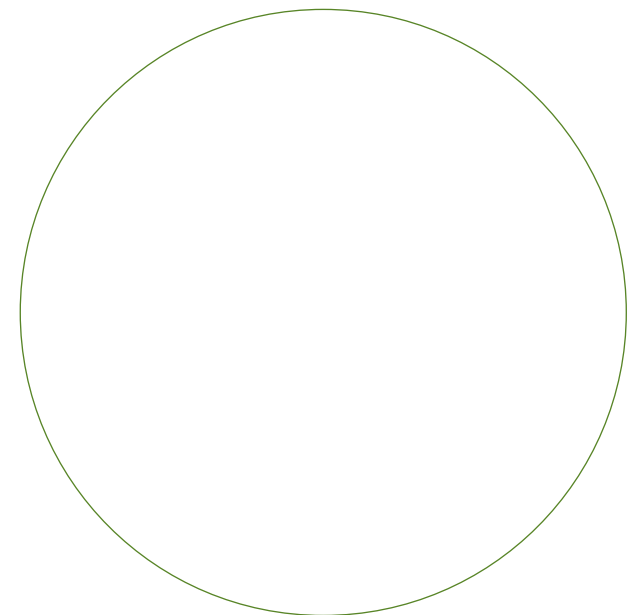
volonté de dominer, de laisser un signe voyant sur terre, renoncer à l'impérissable prétention d'une signature qui ratifie le pouvoir et rend éternelle notre caducité, au profit d'un trait discret qui essaie de ne pas aggraver la destruction de notre monde et se tient loin de la redoutable violence de l'appropriation ».

Gérard Ringon, sociologue

Roberto Peregalli, *Les lieux et la poussière, Sur la beauté de l'imperfection*, Arléa, 2011, 167 pages.

(La photo de couverture, qui montre un intérieur milanais, fait partie des nombreuses photos qui accompagnent le texte.)

Le 10 mai dernier, Alain Veinstein s'est entretenu avec R. Peregalli dans son émission « Du jour au lendemain » diffusée sur France Culture.



1 BRIQUE+1 BRIQUE

Lors de la préparation du dernier Prix Architecture Midi-Pyrénées en 2011, nous nous sommes, comme à chaque fois, questionnés sur la composition du Jury. Nous avons établi un cahier des charges qui précisait de former un jury de professionnels ayant un intérêt pour les questions territoriales et notamment des architectes dont le travail s'implante sur un territoire soulevant à la fois des questions urbaines et rurales.

Ayant fait récemment l'acquisition d'un numéro de la revue japonaise *A+U, Slow Architecture in France* (N°481, 10/2010) dédié à l'architecture contemporaine (lente) émergeant en France, je proposais une agence dont le travail était présenté dans cette revue. Elle semblait correspondre aux attentes formulées par notre cahier des charges: l'agence Quirot & associés (Alexandre Lenoble, Francesca Patrono, Bernard Quirot et Olivier Vichard) établie à Pesmes entre Dijon et Besançon dans la région Franche-Comté.

Après avoir présenté leur travail, nous n'avons eu aucune hésitation sur leur légitimité à participer au jury de cette édition du Prix Architecture. Ainsi nous les avons sollicités non seulement pour prendre place au sein de notre Jury mais aussi pour tenir une conférence à l'occasion des Rendez-Vous de l'Architecture le 1er décembre dernier, à l'occasion desquels serait dévoilée la sélection du Prix Architecture.

Nous ne le regrettons pas : c'est très belle édition du Prix et la conférence de Bernard Quirot fut un des moments forts de la journée. Juste après l'approche poétique de l'espace et de la matière du travail de Fernandez & Serres, Bernard Quirot nous a emmenés dans une visite personnelle de l'architecture, l'art de bâtir dans un lieu et dans une époque avec ses moyens et ses aspirations.

Plus qu'une retranscription littérale, nous avons choisi avec l'architecte d'assembler les idées, les citations et les images qui construisaient ses propos et qui sont, pour nous, des éléments de réflexions capables d'alimenter nos vies d'architectes.

Enfin, il nous a semblé pertinent de vous présenter la démarche de HQA (Haute Qualité Architecturale et ses 14 cibles) développée lors de la conférence par Bernard Quirot qui peut s'avérer être un outil précieux pour le développement durable de l'architect(ur)e.

Pierre-Edouard Verret, architecte



« L'ornementation est l'expression des forces excédentaires de la forme. »¹

Nous défendons l'idée d'une architecture dont l'expression serait avant tout celle des forces mises en œuvre pour construire l'espace d'une unité idéale confrontant l'abstraction du vide et de la lumière à la matérialité de la structure.

Une architecture, comme l'écrivent Giovanni Fanelli et Roberto Gargiani ², dont la spécificité serait le rapport entre espace, structure et enveloppe ; les solutions de ce rapport incluant toutes les autres raisons d'une œuvre d'architecture, qu'elles soient d'ordre pratique ou idéal.

Aujourd'hui, l'architecture se complait dans un jeu conceptuel dont l'histoire n'est plus la matière première. Cela produit quelquefois de belles ambiances et des effets surprenants, mais sans jamais atteindre la complétude à laquelle sont parvenus des architectes comme Louis Kahn, James Stirling, Jorn Utzon ou Sverre Fehn. Plus près de nous, le travail des architectes suisses Livio Vacchini, Peter Zumthor ou Valerio Ogliati sont des références.

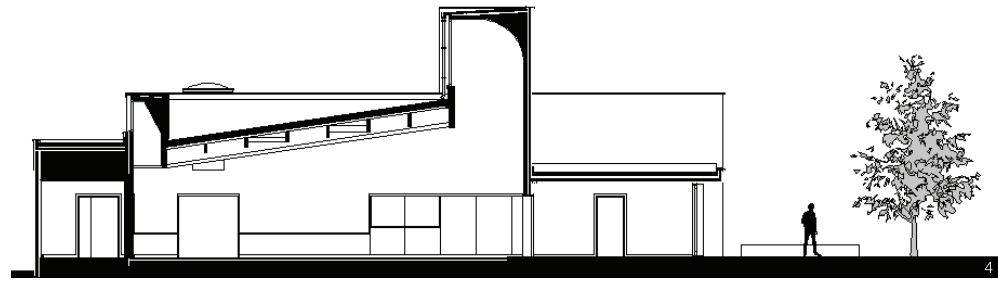
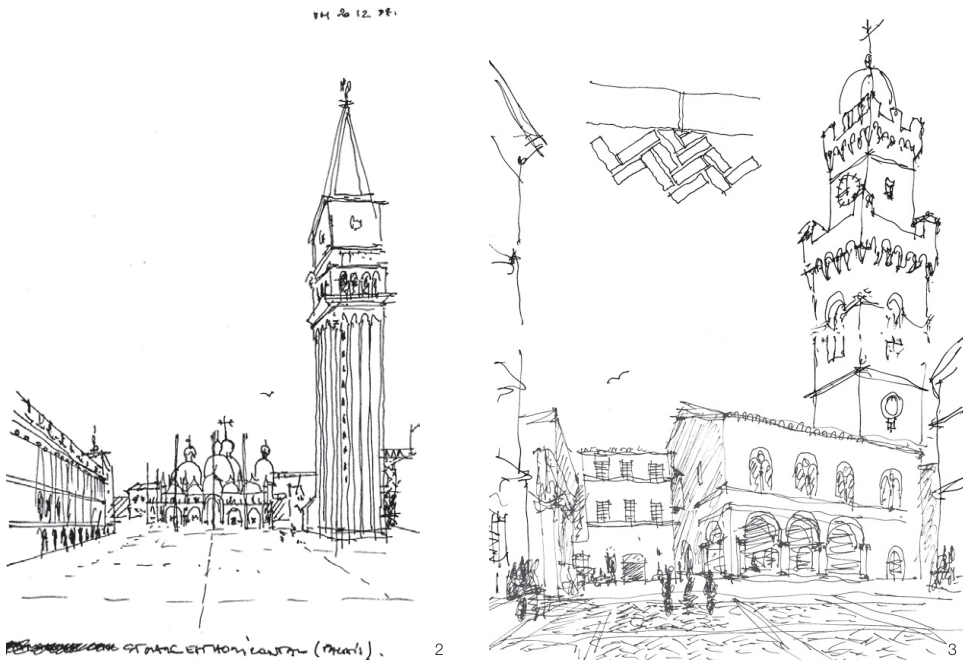
Malgré toutes les tentations et les difficultés, nous essayons modestement de produire des bâtiments dont la raison est ce rapport entre espace, structure et enveloppe. L'architecture ne doit pas devenir une science de l'assemblage et un royaume des faux-semblants, elle doit demeurer l'art de la « tectonique » et c'est pourquoi, nous faisons pleinement nôtres ces mots de Peter Zumthor :

« Personnellement, je continue à chercher dans les choses rudimentaires qui font l'architecture : les matériaux, la construction, les éléments porteurs et portés, le ciel et la terre ; je continue à chercher la confiance en des espaces qui peuvent être de vrais espaces. »

Bernard Quirot, architecte

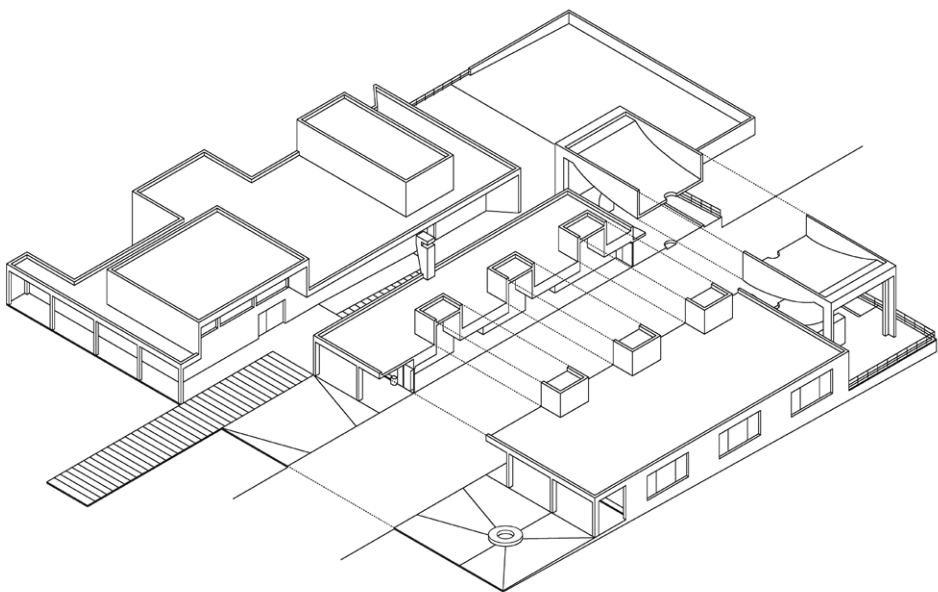
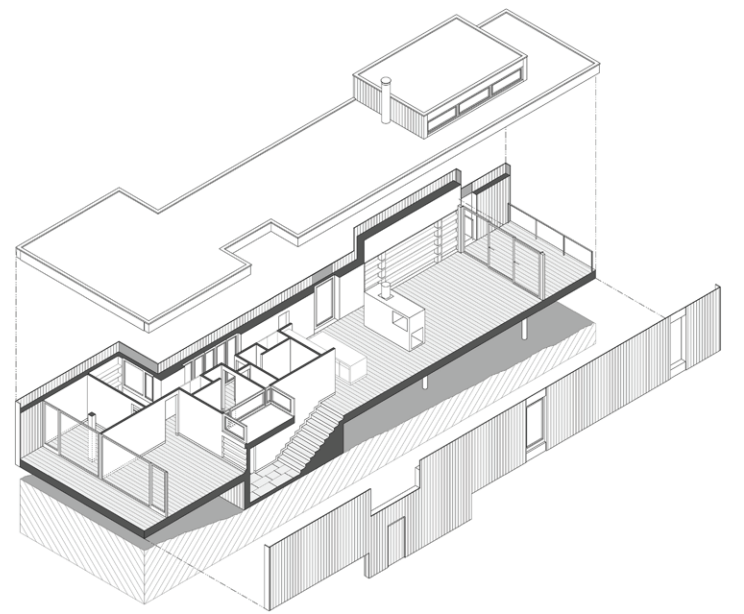
1 - Heinrich Wölfflin – Psychologie de l'architecture – 1886

2 - Giovanni Fanelli et Roberto Gargiani – Il principio del rivestimento – Editori Laterzia 1994



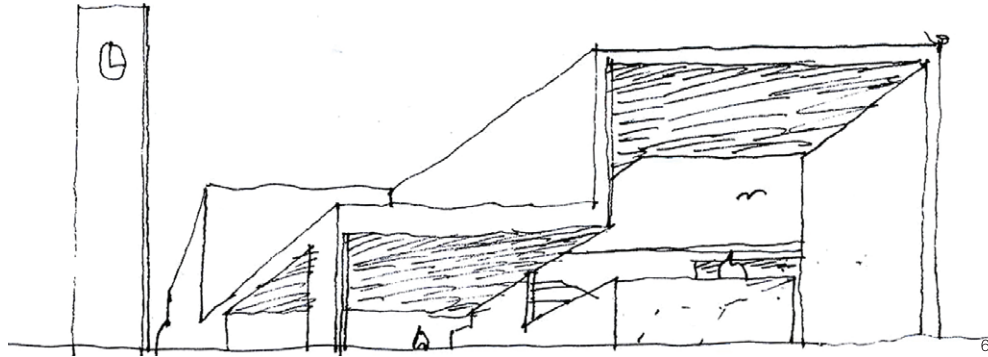
« Je suis très préoccupé par tous ces jeunes gens qui ne dessinent qu'à l'ordinateur. Ils ne rentrent pas dans ce contact avec l'idée, la pensée et la main, ce qui est très important pour les architectes. »

Giancarlo De Carlo (2004)



« La plupart des réalisateurs et les trois quarts des gens qui reçoivent aujourd'hui des prix n'utilisent la caméra que pour exister, et non pour voir quelque chose que l'on ne verrait pas sans elle – de la même manière qu'un scientifique ne pourrait voir certaines choses sans son microscope, ou un astronome certaines étoiles sans son télescope.»

Jean-Luc Godard

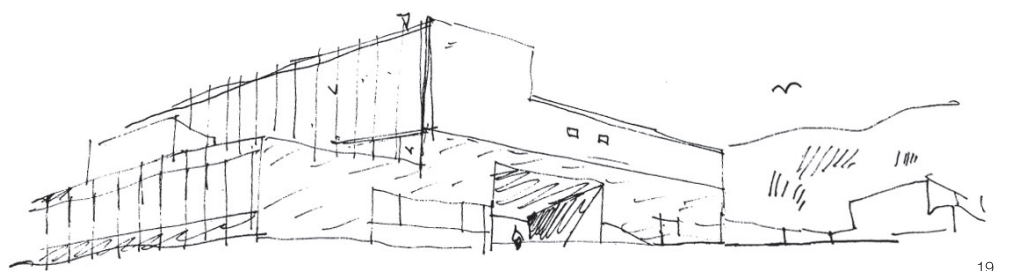


4 - 5 - 8 / polyvalente à Beure
 6 - 9 - 15 / Groupe scolaire à Beure
 16 - 17 / Groupe scolaire à Vieilley
 1 - 11 - 12 / Maison Longue Vue à Grachaux
 13 - 14 / Maison QBK à Sampans
 18 - 19 / Collège à Chenove
 20 - 21 - 22 / Maison Le Terrier à Grachaux
 2 - 3 - 7 - 10 / croquis de voyages, Bernard Quirot
 crédits photos : Luc Boegly, Nicolas Waltefaugle et Stephan Girard



« L'architecture existe lorsqu'un milieu en son entier se rend visible. Le sens d'un édifice est lié à sa structure... Le sens de la concrétisation architecturale est donc celui de mettre en œuvre un lieu, dans le sens concret de la construction. Le caractère d'une œuvre architectonique est donc déterminé avant tout par le type de construction adopté. »

Norberg Schulz



HQE et/ou HQA

Les architectes, derrière les marchands de matériaux, se sont engouffrés dans le train de l'environnement.

C'est une très bonne chose si cela leur permet de retrouver quelques uns des principes qu'ils n'auraient jamais dus perdre de vue (bien orienter un bâtiment selon son contexte, penser au confort des futurs habitants de leurs oeuvres, bien construire, etc.), mais s'en est une très mauvaise lorsque cela leur permet de redorer leur blason en devenant du jour au lendemain (après quelques journées de formation souvent indigentes) des spécialistes de la HQE à l'aide de formules toutes faites et de raisonnements rapides, suivants en cela leurs BET trop contents de pouvoir enfin vendre sans complexe leurs moteurs à explosions et autres centrales à double-flux.

Derrière ce phénomène à l'ampleur considérable, relayé sans vergogne par les élus de tout bord qui trouvent enfin quelque chose à dire sur l'architecture dont ils se foutent par ailleurs éperdument, il y a le signe d'une défaite qui bientôt nous fera sombrer dans une situation « à l'italienne » où l'acte de construire passera sous la responsabilité des grands bureaux d'études et des majors du BTP. Trop d'architectes sont, en effet, trop heureux de dissimuler derrière ces nouvelles compétences « environnementales » leur incompétence notoire dans ce qui fait la spécificité de leur profession, ouvrant ainsi la porte à ceux qui savent mieux s'organiser et qui disposent de la puissance de l'argent, puisque il est vrai que tout le monde peut prétendre faire de son métier un métier qui n'en serait plus un.

Bien sûr, on peut leur trouver quelques excuses, notamment la difficulté, dans la plupart des écoles de notre pays, à assurer un enseignement de qualité capable de transmettre ce qui serait à la base de ce « métier » ; ou encore le marasme idéologique de notre époque où plus personne ne croit en rien et ne semble avoir d'idées à défendre ; ou encore la perte de toute valeur et de tout sens critique qui fait que la qualité des architectures les plus célébrées ne semble plus devoir se mesurer à l'aune de leur capacité à répondre ne serait-ce qu'à une fonctionnalité bien maîtrisée. Mais qui a prétendu que la formation des architectes s'arrêtait à l'école ? Combien sont-ils à passer leurs soirées à lire les ouvrages qui fondent et donnent un sens à notre discipline ? Combien sont-ils à dépenser les quelques bénéfices de leurs honoraires à voyager pour aller vérifier qu'ailleurs l'espoir est toujours de mise ? Un bref séjour en Espagne ou au Portugal, par exemple, permet de voir des architectures sereines, émouvantes et bien construites qui vous rendent ambitieux et heureux. Les bâtiments de Rafael Monéo, ceux de Mansilla & Tunon, et beaucoup d'autres encore, nous montrent que l'architecture reste possible à condition que l'on veuille bien « appuyer » sur de solides bases théoriques et éthiques ainsi que sur une connaissance approfondie de son histoire. Car qu'est-ce que l'architecture, si ce n'est réinventer à chaque fois les solutions de ceux qui nous ont précédé comme le disait fort justement Luigi Snozzi ? Pour faire de l'architecture, il faut croire qu'elle est un métier avec des règles, qu'elle peut avoir encore un rôle social en satisfaisant correctement et avec beauté à des besoins, il faut en « bouffer » matin et soir, respirer celles des autres, pour restituer tant bien que mal toute cette expérience dans nos « petits projets ».

C'est pourquoi je propose qu'avant de demander à tous les architectes de ce pays, à l'occasion de chaque consultation, de justifier laborieusement et honteusement de l'adéquation de leur projet aux cibles de la HQE, on leur demande d'abord de montrer en quoi celui-ci respecte les cibles de la HQA. (Haute Qualité Architecturale).

Bernard Quirot, architecte

Les 14 cibles de la H.Q.A.

Cible N°01: Construire le mieux possible car l'architecture est d'abord l'art de construire.

Cible N°02: Edifier plutôt qu'assembler.

Cible N°03: Choisir les bons ingrédients: « le ciel, la terre, les éléments porteurs, les éléments portés » (Peter Zumthor).

Cible N°04: Faire en sorte que le langage de l'architecture soit celui des forces constructives qui s'opposent à la gravité, des « forces excédentaires de la forme » (Heinrich Wölfflin).

Cible N°05: Démontrer que - = +

Cible N°06: Démontrer que + = -

Cible N°07: Choisir de vrais matériaux (le béton, la pierre, l'acier, le bois...) et éviter le faux (faux plafond, faux plancher,...).

Cible N°08: User sans modération de la proportion et de la géométrie.

Cible N°09: Laisser l'utilisateur libre de moduler la lumière et la vue.

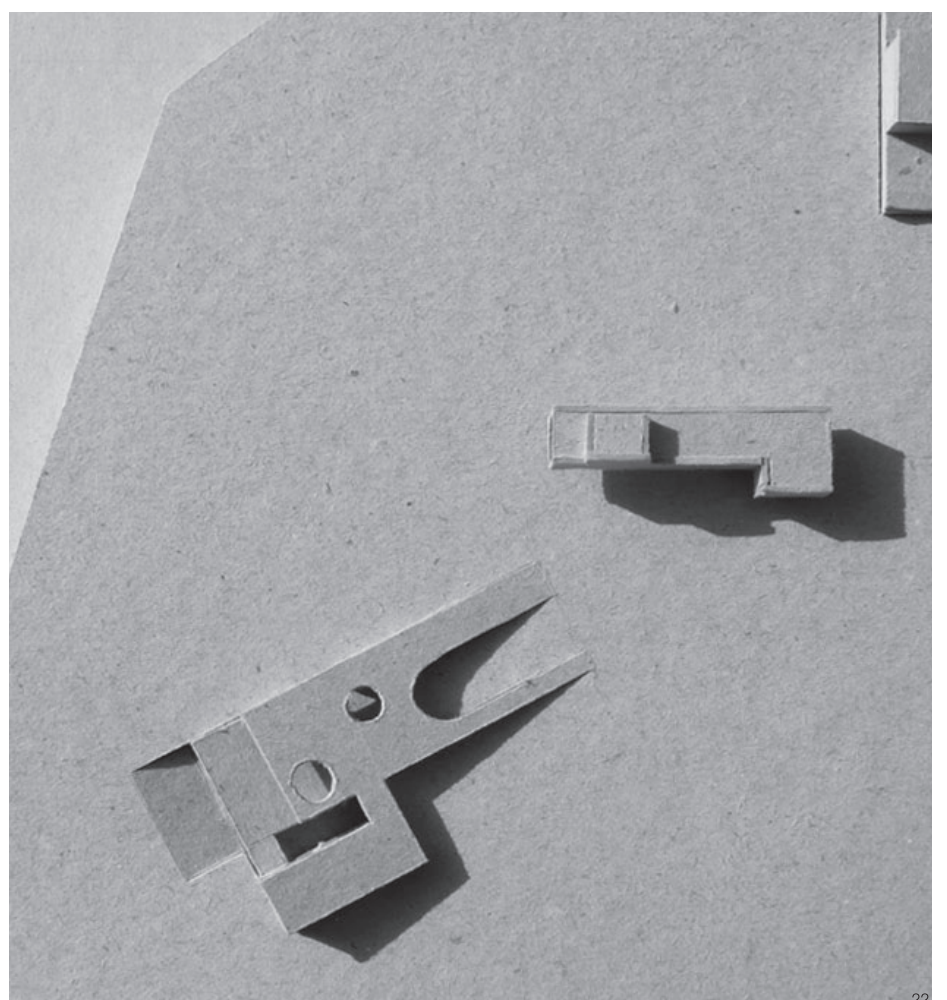
Cible N°10: Eclairer naturellement tous les espaces accueillant une activité humaine.

Cible N°11: Réduire autant que possible le nombre de matériaux (- de matériaux = - de joints = - de pathologie).

Cible N°12: Défendre l'idée que moins un bâtiment contient d'installation technique, meilleur il est et plus durable il sera.

Cible N°13: Exiger la présence de vos « vrais » maîtres d'ouvrage.

Cible N°14: Défendre l'idée que la bonne architecture est forcément attentive à l'environnement.



ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Mairie de Montech : réhabilitation de deux bâtiments en vue de la création d'une cyber-base, d'une médiathèque, d'une ludothèque et d'un point information jeunesse (82)

Difficulté : enveloppe financière prévisionnelle non communiquée aux candidats, ce qui est contraire aux dispositions de la loi MOP ; incohérence relevée dans le règlement de la consultation dans lequel il est précisé que la valeur technique sera appréciée au regard de la note méthodologique, des CV des intervenants. Or, aucune note méthodologique ne figurait dans les pièces de l'offre.

Réponse : la Ville de Montech a publié un avis rectificatif précisant l'enveloppe financière globale du projet ainsi que la remise de la note méthodologique.

Réforme de l'urbanisme

Insatisfait de la réforme de la surface de plancher entrée en vigueur le 1^{er} mars dernier, Lionel Carli, Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes, a demandé à Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture, l'**abaissement du seuil de dérogation au recours obligatoire à l'architecte à 150 m²**.

> Mairie d'Albi : rénovation de l'école Saint-Exupéry (81)

Difficulté : les candidats devaient fournir une note d'intention comportant notamment « le schéma fonctionnel de l'école, de ses abords et des bâtiments publics périphériques...les intentions d'aménagement en faveur des personnes présentant un handicap... ». De plus, le maître d'ouvrage s'engageait à respecter le coût prévisionnel des travaux et son seuil de tolérance global de 3%, soit un total de 1 400 000 euros ttc... à l'issue des études APS, le maître d'œuvre devait remettre la décomposition du coût prévisionnel provisoire des travaux par corps d'état (disposition en contradiction avec les articles 29 et 30 du décret n°93-1268 du 29 novembre 1993). Enfin, les délais de réalisation de la mission mentionnés paraissaient trop courts.

Réponse : sur la note d'intention : aucune prestation intellectuelle n'était demandée, une simple note d'intention était sollicitée afin de faire connaître les principes sur lesquels les candidats se basaient pour un tel projet. Il s'agissait avant tout eux de mettre en avant leur expérience au regard du programme qui leur était proposé, et ainsi garantir au maître d'ouvrage que son programme avait été lu par eux. Concernant la rémunération du maître d'œuvre : les dispositions du document de consultation est en tous points conformes aux articles 29 et 30 du décret n°93-1268 du 29 novembre 1993 puisque le contrat fixe la rémunération forfaitaire du maître d'œuvre. Cette rémunération décomposée par éléments de mission tient compte de l'étendue de la mission, appréciée notamment au regard du nombre et du volume des prestations demandées... du ou des engagements

souscrits par le maître d'œuvre de respecter le coût prévisionnel des travaux ; du degré de complexité de cette mission, apprécié notamment au regard du type et de la technicité de l'ouvrage ; du coût prévisionnel des travaux basé sur l'estimation prévisionnelle provisoire des travaux établie par le maître d'œuvre lors des études d'APS. Le contrat de maîtrise d'œuvre précise, d'une part, les modalités selon lesquelles est arrêté le coût prévisionnel assorti d'un seuil de tolérance, sur lesquels s'engage le maître d'œuvre et d'autre part, les conséquences, pour celui-ci, des engagements souscrits. Enfin, sur les délais de réalisation de la mission jugés trop courts, aucun des 8 candidats n'a formulé de réserves.

La réponse n'étant pas satisfaisante, le CROA a décidé de réécrire à la Mairie d'Albi.

> Mairie d'Onet-Le-Château : reconstruction de l'école du stade et d'une partie de l'école des Narcisses (12)

Difficulté : l'examen de l'AAPC avait permis de relever parmi les critères d'évaluation des projets, le taux d'honoraires, ce qui est irrégulier s'agissant d'une procédure de concours.

Réponse : compte tenu de l'état d'avancement de l'appel à candidatures, il n'est pas possible à la Mairie d'éditer un AAPC modificatif (toutes les candidatures ont été reçues et le planning opérationnel ne permet d'envisager le lancement d'une nouvelle consultation). La Mairie écartera toutefois du règlement du concours ce critère de choix et en informera les 3 ou 4 candidats admis à remettre une offre.

SOCIAL

Revalorisation du Smic

Au 1^{er} juillet 2012, le taux horaire du Smic passe de 9.22 euros à **9.40 euros**, soit 1 425.67 euros bruts par mois sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires.

Loi n°2012-387 du 22 mars 2012

Certains articles de cette loi du 22 mars 2012 apportent des modifications concernant :

• Les cotisations sociales (article 41)

Les entreprises sont tenues d'effectuer les déclarations sociales et le paiement des cotisations par voie électronique en fonction du montant annuel de cotisations.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le seuil est fixé à 100 000 euros. En 2013, il sera de 50 000 euros. L'inobservation de l'obligation de paiement dématérialisé entraîne l'application d'une majoration de 0.20 % du montant des cotisations, même si le paiement a été effectué à l'échéance.

• Le bulletin de paie (article 51)

La loi prévoit l'harmonisation des définitions de l'assiette des cotisations sociales, chômage, retraite complémentaire afin de réduire le nombre de données figurant sur le bulletin de paie.

Cette modification interviendra après la parution des décrets d'application et au plus tard au 1^{er} janvier 2013.

• Le document unique (article 53)

L'article R.4121-2 du code du travail dispose que le document unique d'évaluation des risques doit être révisé au moins chaque année et à chaque aménagement modifiant les conditions de travail, de sécurité et de santé.

Désormais, dans les petites entreprises de moins de 11 salariés, la mise à jour pourra être moins fréquente si le niveau de protection de la santé et de sécurité des salariés est garanti.

ACTUALITÉS

Centre de ressources de l'accessibilité

Créé par l'observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle dont le Conseil National de l'Ordre des Architectes fait partie, ce Centre de Ressources a pour vocation de répertorier, valoriser et diffuser auprès de l'ensemble des acteurs –professionnels, collectivités territoriales, administrations publiques, particuliers– les bonnes pratiques en matière d'accessibilité et de conception universelle. Celles-ci sont regroupées par secteur/domaine : cadre bâti, voirie, transport, culture/sport/loisirs, nouvelles technologies et conception universelle.

Plus d'informations sur : www.accessibilite.gouv.fr

Elections à l'AMO Midi-Pyrénées

Le 21 mai 2012, l'association AMO (Architecture et Maîtres d'Ouvrage) de Midi-Pyrénées a procédé au renouvellement par moitié de son Conseil d'Administration. Le nouveau bureau issu des élections du Conseil d'Administration est composé de :

Président : **Jean Pène**, directeur général Nexity George V Midi-Pyrénées

Vice-Président : **Vincent Espagno**, architecte

Trésorier : **Emmanuel de Séverac**, directeur général délégué d'Oppidéa

Secrétaire Général : **Marc Laurens**, architecte

Fondation des architectes de l'urgence

Le 21 juin dernier, **Dominique Alet**, architecte toulousain et membre fondateur de la Fondation des Architectes de l'Urgence, a été élu **nouveau président de la fondation** par son Conseil d'Administration.

Il sera épaulé dans ses fonctions par les trois autres membres du bureau qui sont :

Vice-Présidente : **Dominique Noël**

Trésorière : **Catherine Charles-Couderc**

Secrétaire : **Jean-François Susini**

PÔLE FORMATION

Fabrication du paysage et de la ville durables

L'eau : rôle et techniques de gestion en aménagement durable (module 1 se déroulant à Lyon)

Témoignages de stagiaires ayant suivi la formation (2010-2011)



Eau cœur de l'aménagement durable...

Construction de l'espace et gestion du pluvial :
Christian Piel, ingénieur hydrologue, urbaniste

Interfaces eau, sol, végétal : **Xavié Marié**, ingénieur des techniques horticoles et du paysage

L'eau : consolidation et renaturation : **Nicolas Debiais**, ingénieur en aménagement hydro-écologique

Trois des plus grands spécialistes des problématiques liées à l'eau urbaine, éclairent par leur réflexion et leurs pratiques innovantes, le rôle primordial de l'eau pour refonder nos modes de conception et de gestion du paysage et de la ville durables : l'intégrer au cœur de la composition de l'espace à toutes les échelles du projet, la gérer (rétention, infiltration), la dépolluer écologiquement, la recycler, l'économiser, renaturer les cours d'eau avec des solutions vivantes et esthétiques.

A Lyon, emblématique pour la reconsidération radicale de son rapport à l'eau, les visites de terrain commentées par les intervenants et des concepteurs (réalisation et chantier) illustrent en détail les présentations en salle.

Sylvie Assassin-Dumons, responsable pédagogique

« La formation « Fabrication du Paysage et de la Ville Durables » dispensée par l'ENSA/CIFCA de Toulouse en mode « formation continue » est le MUST des formations courtes d'une indéniable qualité, soit une vraie formation organisée autour d'un vrai dialogue professionnel et pluridisciplinaire autour du paysage, loin des formations tendances « fast food : paie ton diplôme express! »

L'équipe pédagogique - encadrants et intervenants - y est pour beaucoup car dotée d'un excellent savoir-vivre qui a donné lieu à de riches échanges, essence même de nos métiers, une envie de partager des références qui font école et une culture, constituant ainsi un gisement exceptionnel pour les architectes, les urbanistes, les paysagistes, les collectivités et entreprises. Récemment diplômée, cette formation a été une passerelle très efficace pour quitter l'esprit « étudiant » vers le monde de l'entreprise.

La fragmentation dans le temps par modules est un avantage pour les créateurs ou chefs d'agence car cela n'empiète pas sur le temps de production et reste largement gérable.

A titre personnel, cette formation m'a mise en confiance pour créer mon propre Bureau d'études et ne pas avoir peur d'entreprendre. Elle m'a confirmée dans le besoin de recherche permanente d'une connaissance pluridisciplinaire, et surtout m'a transmis le goût d'appartenir à une association interprofessionnelle pour perpétuer cette culture du partage »

Aurélié Dulau, Urbaniste, fondatrice du BE Atelier Urbanisme & Cadre de Vie à Vic Fezensac.

« Cette formation ENSA/CIFCA m'a permis d'aborder les différents aspects de la production du paysage au travers de thèmes qui ne se limitent pas au végétal. Le module sur l'eau en particulier, a apporté grâce au cadre exemplaire de Lyon, un large panel d'études sur les méthodes et les pratiques de gestion de l'eau dans la production du paysage et de la ville durables dans lesquelles l'architecture a toute sa place.

Le module souligne comment l'eau, contrainte technique, peut être source de créativité du processus de conception du projet. De la gestion des eaux de pluies dès la toiture jusqu'à son traitement paysager le long d'un fleuve ou sur un vaste territoire, diverses échelles « aquatiques » ont été abordées. A partir d'exemples lyonnais remarquables, le cours du module a eu aussi agréablement tendance à déborder du lit de l'eau vers d'autres éléments du paysage comme l'éclairage urbain (visite mémorable en vélo de "Lyon by night" !).

Les points abordés, qu'il appartient à chacun de cultiver, trouvent tout naturellement des applications dans l'exercice professionnel et encouragent au partage des points de vue entre architectes, urbanistes, paysagistes, hydrologues, écologues, etc. »

Alain Molines, architecte, atelier d'architecture Joris Ducastaing à Tarbes



Aménagement, villes, territoires, paysage

Fabrication du paysage et de la ville durables

7 jours de formation en 4 modules
Module 1 : 3 jours de formation (cette formation se déroule à Lyon, tarif tout compris)
Module 2 : 2 jours de formation
Module 3 : 1 jour de formation
Module 4 : 1 jour de formation

Formation modulaire et progressive – Plan de formation individualisé.

Organisme de formation
CIFCA - ENSA de Toulouse

Module 1 : **15, 16 & 17 novembre 2012**
L'eau, rôle et techniques de gestion en aménagement durable : rétention / infiltration, recyclage, dépollution, composition et valorisation écologique des espaces publics
Module 2 : **février 2013**
Le végétal, rôle et techniques de gestion en aménagement durable
Module 3 : **mars 2013**
La lumière, rôle et techniques en aménagement durable
Module 4 : **avril 2013**
Le sol, rôle et techniques en aménagement durable

Module 1 : **1450 euros**

Module 2 : **700 euros**

Module 3 : **350 euros**

Module 4 : **350 euros**

Ou Cycle complet (pour les 4 modules) : **2700 euros**

« Dans l'ensemble de la formation, j'ai abordé plusieurs aspects de la gestion énergétique et environnementale au sein de nos villes et villages. Le module à Lyon m'a apporté une vision à grande échelle de la gestion de l'eau à travers des interventions en salle et deux visites détaillées : reconversion d'une friche portuaire avec des cheminements doux à travers des aires vertes conçues pour l'absorption des eaux pluviales dirigées vers un lac artificiel qui épure (Lyon Confluence). Seconde expérience dans une vaste zone d'activités périphérique avec la création d'un espace naturel humide autour d'un grand étang et tout un circuit de balades au milieu de divers systèmes de gestion de l'eau (Saint Priest).

Une excursion en vélo le long des quais du Rhône restaurés nous a permis de comprendre le travail fantastique de tous les professionnels qui y ont participé, offrant ainsi aux Lyonnais un espace remarquable de nature dans la ville.

En résumé, un vrai attrait pour les yeux et l'esprit, un encadrement chaleureux par des formateurs de l'ENSA (gastronomique aussi, grâce à Yves Fuchs notre grand organisateur !) et une grande qualité des informations fournies par les divers intervenants, professionnels et pédagogues.

Maintenant place aux stagiaires suivants avec le même plaisir que j'ai pu avoir !

Maryline Truel, créatrice de la société Vertpack.fr (toitures et murs végétalisés, phyto-épuration) à Figeac.

crédit photos : 1 et 2 / Gauthier Pallaruelo, 3 / Maryline Truel, 4 / Alain Molines

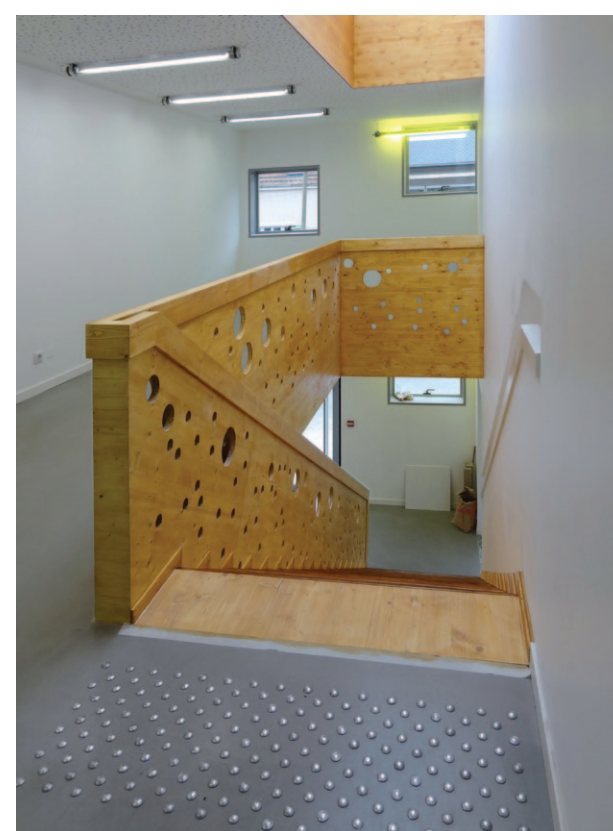
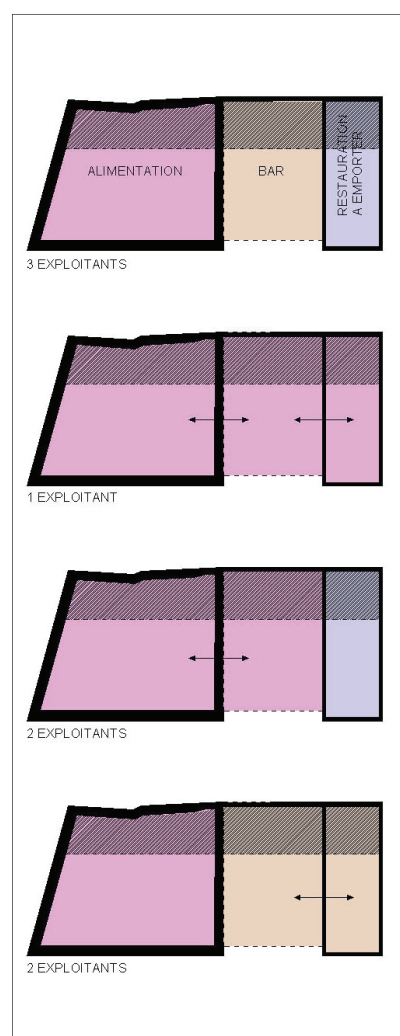
Pour tous ces stages, renseignements et inscriptions :

Pôle Formation – 83, rue Aristide Maillol – BP 10629 – 31106 Toulouse – Tél : 05 62 11 50 63
<http://www.polearchifformation.org> / mail : pole.archifformation@Gmail.com

RÉHABILITATION ET EXTENSION DE L'ANCIENNE AUBERGE DES CHASSEURS À AUZIT (12)

Maître d'ouvrage
Mairie de Auzit (12)

Architectes
De l'errance à le trace
> Architectures
Stéphanie Fabre et
Eric Gillet



L'image de carte postale transformée a pu bouleverser les habitants. Pourtant avec attention les architectes retrouvent le volume trapu de l'auberge, cette masse qui fait toute ses qualités et qui dialogue avec l'extension mineure, élancée, faite aussi de cet entre-deux qui donne la parole au temps. Les repères de composition sont issus du vocabulaire détecté dans le village : la herse, les ouvertures aléatoires, la tour...

La composition permettant un ou deux puis trois exploitants, c'est l'attrait du projet aux yeux de la mairie. La capacité d'adaptation à la vie locale, la viabilité économique d'une épicerie, d'un bar, d'un tabac..., est essentielle dans l'attente d'un programme et des usagers. Le projet survit et le programme se fait et se défait en dessinant les versions différentes, en écho aux candidats successifs.

« Ce travail des plus modeste par sa taille, son budget et son programme nous a permis toutefois d'introduire la question de l'architecture là où elle n'est pas forcément attendue... Ce projet qui a été soutenu par l'architecte des bâtiments de France mais qui a surpris une partie de la population prévoyait la réhabilitation de l'ancienne Auberge des chasseurs abandonnée depuis de nombreuses années et la création d'un «multiple rural», ces espace réunissant plusieurs activités pour palier à la désertion des commerces en milieu rural. »

« L'intérêt de notre proposition réside dans le fait que l'incertitude de l'usage des lieux (au moins deux exploitants se sont succédés durant la durée du projet) devient une force en imaginant une organisation qui puisse correspondre à de nombreuses configurations. Les différents espaces peuvent en effet être séparés ou réunis ce qui permet d'envisager une utilisation des lieux très souple avec un ou plusieurs exploitants. Cette réponse à l'instabilité du sujet se traduit par la juxtaposition d'éléments bâtis de natures différentes pouvant fonctionner ensemble ou séparément. Ce dispositif permet une mise à distance de la bâtisse historique lui permettant de retrouver une certaine stature. »

La hardiesse est souvent nécessaire pour donner un sens et une intensité à une idée. Il est de ces petits projets improbables, hasardeux et qui pourtant forcent l'attention et le respect. Dans ce projet du quotidien c'est un concentré d'intention, de savoir-faire, de ténacité et d'équilibre qui créent l'évènement...ou tout simplement l'architecture.

Véronique Joffre, architecte

POUR UNE POLITIQUE DE L'ARCHITECTURE

Dans une **Lettre ouverte** intitulée : *Pour une politique de l'architecture, le collège des directeurs des 20 Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture* interpelle les élus de la nation, des collectivités locales et territoriales sur **l'enjeu national de la formation et de la recherche en architecture**.

Réparties sur le territoire français, les Ecoles nationales supérieures d'architecture, forment 18 000 étudiants. Leurs missions sont nombreuses : formation initiale, formation continue, recherche en architecture, formation à la recherche et par la recherche, diffusion de la culture architecturale, sensibilisation à l'architecture.

Face à quels enjeux actuels ?

La crise du logement, la qualité des espaces de vie et des constructions, les questions de l'organisation spatiale des villes et des territoires se trouvent au centre des grands défis à relever.

Mobilisant à la fois sciences techniques et arts, l'architecture facteur d'innovation, apparaît comme un levier essentiel pour faire face à la crise sociale, économique et environnementale que nous traversons.

En effet :

- **le rôle des architectes** a été mis en évidence lors du Grenelle de l'Environnement. face aux ambitions d'un développement responsable,
- **la demande sociale** est en hausse en matière d'architecture et de qualité des espaces de vie, avec pour preuve les débats publics autour de l'avenir des métropoles, enfin :
- **l'architecture est partie prenante du secteur du bâtiment et des travaux publics**, un secteur économique majeur.

Ainsi, l'architecture, l'aménagement soutenable des métropoles et des territoires relèvent d'une démarche interministérielle et nécessitent de fait, une stratégie gouvernementale qui doit ordonner une politique publique forte dans ce domaine :

1 - Est-il acceptable que l'investissement de l'Etat demeure 2 fois moins important pour la formation d'un étudiant en architecture que celui engagé pour les autres étudiants futurs professionnels techniques et culturels de même niveau de formation ?

2 - Est-ce de bonne gestion d'avenir que notre pays laisse s'aggraver le déficit du nombre d'architectes par habitant 45/100 000, soit la moitié du niveau de celui de nos voisins européens ?

3 - Est-il responsable enfin que l'Etat n'investisse pas dans la recherche en architecture alors même que la recherche et l'innovation apparaissent comme une des voies du redressement national et de sa compétitivité ?

Face à ces questions fondamentales, le constat révèle un **état des lieux alarmant des moyens accordés à la formation en architecture**

Et pourtant, les Ecoles ont démontré **leur capacité** à s'impliquer avec réussite dans *les programmes d'investissement d'avenir*,

- à augmenter *leur présence à l'international* en produisant une recherche rayonnant à l'étranger,
- à multiplier les partenariats avec les villes et les territoires

Malgré ces résultats, elles n'ont pas bénéficié de l'effort de la nation en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

NOS PROPOSITIONS :

Pour que les Ecoles évaluées sur les mêmes critères scientifiques que le reste de l'enseignement supérieur soient en mesure de former des jeunes professionnels aptes à répondre aux enjeux du cadre de vie de demain, il est urgent de :

1 - mettre en place de véritables programmes de recherche interdisciplinaire sur les enjeux auxquels se confrontent chaque jour l'Etat et les collectivités.

- de créer un statut d'enseignant chercheur
- d'attribuer des allocations de contrats doctoraux
- d'accompagner vers le doctorat et l'habilitation à diriger des recherches les enseignants praticiens
- de créer des emplois de techniciens et d'ingénieurs de recherche,

2 - mettre en place des outils permettant de favoriser l'innovation,

Le développement d'un véritable plan de recherche est fondamental. Il est important de promouvoir la création d'un écosystème de l'innovation qui regroupe architectes, ingénieurs, artistes, entreprises et collectivités (ex. des structures de coopération type Ateliers de L'Isle d'Abeau)

3 - Développer des formations nouvelles de spécialisation de niveau post-diplôme afin de renforcer la formation des professionnels, et de s'ouvrir vers la diversification des métiers

4 - Mettre à niveau les moyens de fonctionnement des Ecoles

Ceci concerne les moyens, le nombre et le statut des enseignants, le développement des effectifs administratifs et techniques, les moyens de fonctionnement courants, les investissements sur les équipements pédagogiques et immobiliers

Cette mise à niveau est une *condition indispensable* pour valoriser le **potentiel des Ecoles**, et leur permettre de **répondre avec d'autres, aux enjeux nationaux de soutenabilité et d'innovation** dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires.

Comme elle est indispensable pour **valoriser l'atout que constitue l'architecture dans le rayonnement international de la France.**

Nicole Roux Loupiac, directrice Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Toulouse

le 26 juin 2012